

# ORPI ALLIANCE IMMOBILIER

## Honoraires de transaction Partagés entre le vendeur et l'acquéreur

Prix de vente hors honoraires	Bien d'habitation		Commercial/Professionnel/ à la charge vendeur 10% HT
<b>Mandat simple</b>	Honoraires Vendeur	Honoraires Acquéreur	à la charge vendeur 10% HT
Jusqu'à 60.000 "	5 %	5 %	ESTIMATIONS
De 60 001 " à 100 000 "	4 %	4 %	<b>Estimation Offerte pour toute signature de mandat</b> ----- Estimation Hors mandat Habitation/Terrain 150 "
De 100 001 " à 1 000 000 "	3 %	3 %	
À partir de 1 000.001 "	2.5 %	2.5 %	
	Terrain		
	5 %	5 %	
<b>Mandat Exclusif ou Réussite</b>			
<b>À partir de 250.000 €</b>	<i>Une remise de 1% sera appliquée, répartie par moitié entre le vendeur et l'acquéreur</i>		

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Honoraires au 13 mars 2018 - La délivrance d'une note est obligatoire**

Alliance Immobilier

126, avenue de Cannes - BP 32 - 06371 Mouans-Sartoux cedex

Tél. 04 92 92 55 00 - Fax 04 93 75 37 12 - E-mail : allianceimmobilier@orpi.com

SARL au capital de 70 000 € - APE 6831Z - R.C.S. Cannes B 413 154 964 ( 97B00450) - Carte Professionnelle CPI 0605 2016 000 005 856 - N° TVA : FR 68413154964 -

Caisse de Garantie GALIAN pour 200 000 € - 89, rue de la Boétie - 75008 Paris. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

## Honoraires de location

<b>Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989</b>	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	Offert	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	<b>10 € / m<sup>2</sup> de surface habitable</b>	<b>10 € / m<sup>2</sup> de surface habitable</b>
Etat des lieux location vide	<b>3 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable</b>	<b>3 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable</b>
Etat des lieux location meublée	<b>3 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable</b>	<b>3 € TTC / m<sup>2</sup> de surface habitable</b>

Dans la limite de 14% du Loyer Annuel Hors charges, soit 7% à la charge du bailleur et 7% à la charge du locataire

<b>Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels</b>	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	5% TTC du loyer annuel (HT)	5% TTC du loyer annuel (HT)
Etat des lieux	<b>3 € TTC / m<sup>2</sup></b>	<b>3 € TTC / m<sup>2</sup></b>

## Honoraires de gestion

<b>Prestations de gestion</b>	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière - Ces pourcentages sont définis sur la base du quittancement total mensuel pour un même bailleur	<b>Jusqu'à 500 € - 8,2%</b> <b>De 501€ à 1200 € - 7,2%</b> <b>De 1201€ à 5 000€ - 6,2%</b> <b>À partir de 5001€ - 5,2%</b>
Assurance GLI	<b>2,5%</b>
Frais de Gestion des Assurances GLI	<b>0,30%</b>

**Honoraires au 13 mars 2018 - La délivrance d'une note est obligatoire**

Alliance Immobilier

126, avenue de Cannes - BP 32 - 06371 Mouans-Sartoux cedex

Tél. 04 92 92 55 00 - Fax 04 93 75 37 12 - E-mail : allianceimmobilier@orpi.com

SARL au capital de 70 000 € - APE 6831Z - R.C.S. Cannes B 413 154 964 ( 97B00450) - Carte Professionnelle CPI 0605 2016 000 005 856 - N° TVA : FR 68413154964 -

Caisse de Garantie GALIAN pour 200 000 € - 89, rue de la Boétie - 75008 Paris. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.